

Fin 2020, l'emploi régional recule plus fortement qu'en France

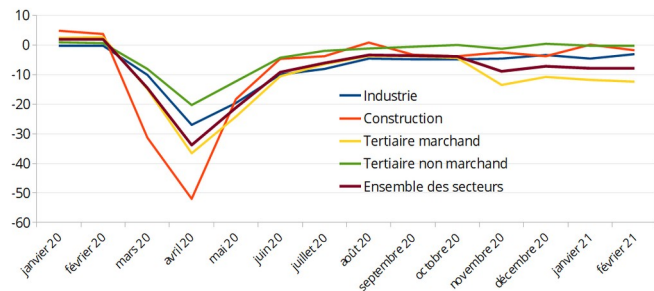
Insee Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes • n° 26 • Avril 2021

Le confinement de novembre-décembre a freiné le redémarrage amorcé à l'été, avec cependant des effets moins importants que celui du printemps 2020. L'emploi régional se replie de nouveau au dernier trimestre 2020, entraîné notamment par la mise à l'arrêt des activités touristiques hivernales. Alors que les emplois dans le public et l'intérim restent dans le vert, l'industrie et le tertiaire marchand continuent de fléchir. Toutefois, le recours à l'activité partielle durant ce deuxième confinement est bien moins massif que lors du premier. Le chômage enregistre une nouvelle baisse en trompe-l'œil et la construction reste vulnérable. Enfin, les créations d'entreprises ont rattrapé le creux du début de la crise.

Le quatrième trimestre 2020 a été marqué par un deuxième confinement national interrompant le rebond économique du trimestre précédent. Mis en place entre le 30 octobre et le 14 décembre, puis suivi d'un couvre-feu, ce confinement a toutefois eu des conséquences économiques nettement moins vives que le premier.

Le niveau d'activité économique peut être approché à partir du volume d'heures rémunérées par les entreprises, disponible grâce aux informations enregistrées dans la déclaration sociale nominative (DSN). La mise en place des restrictions fin octobre a eu pour effet de diminuer le volume d'heures rémunérées de 9 % en novembre et de 7 % en décembre par rapport aux mêmes mois de l'année précédente. En février 2021, ce volume se situe encore 8 % au-dessous du niveau de février 2020, soit un point de moins que dans l'ensemble de la France. La situation est disparate selon les secteurs ► **figure 1**. L'essentiel de la baisse d'activité se retrouve dans le tertiaire marchand, où le volume d'heures rémunérées est inférieur de 12 % par rapport à février 2020. Les autres secteurs sont moins affectés par la situation actuelle (- 3% dans l'industrie, la construction retrouvant son niveau d'avant-crise en janvier mais reculant de - 2 % en février).

► 1. Évolution du travail rémunéré par secteur (glissement annuel)



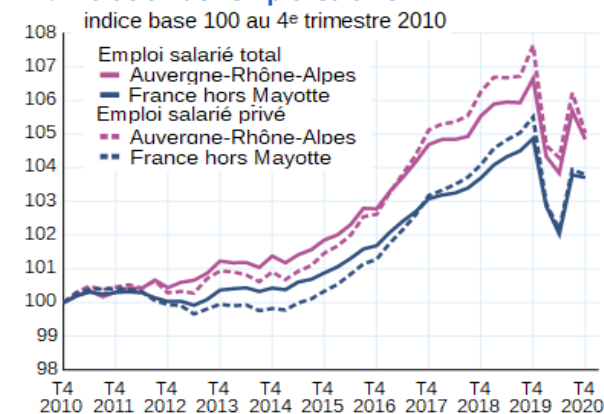
Source : Insee, DSN – glissement annuel en %

Une fin d'année difficile pour l'emploi régional

En Auvergne-Rhône-Alpes, l'emploi salarié total perd 24 500 salariés au quatrième trimestre 2020. Cette baisse de 0,8 % est bien plus forte que pour l'ensemble de la France hors Mayotte (- 0,1 %), car l'emploi privé décroche en région de - 1,1 % contre - 0,1 % au niveau national ► **figure 2**. Avec 2 100 personnes supplémentaires, le secteur public est au contraire en hausse notable de 0,3 %, plus conséquente qu'en France (+ 0,1 %).

Ce résultat trimestriel dégrade le bilan régional de l'emploi en 2020 : en l'espace d'un an, le choc lié à la crise apparaît au final nettement plus important dans la région, qui compte 52 000 salariés en moins (- 1,7 %, contre - 1,1 % en France). Cela représente 18 % des pertes d'emploi françaises, alors que le poids de la région dans l'emploi national est de 12 %. L'importance du secteur touristique (hivernal en particulier) en Auvergne-Rhône-Alpes explique en grande partie cette évolution

► 2. Évolution de l'emploi salarié



Note : données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affichées sont provisoires.

Champ : emploi salarié total.

Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoiss-Urssaf, Dares, Insee

La Savoie particulièrement touchée par les restrictions sanitaires

Les restrictions sanitaires de fin d'année ont eu un impact différent sur l'emploi salarié des départements de la région. Alors que l'Allier et la Haute-Loire poursuivent le rebond de leurs effectifs ce trimestre (respectivement + 0,4 % et + 0,6 %), la Savoie prend de plein fouet les conséquences du deuxième confinement. Ce département perd plus de 14 000 salariés, soit une chute de 7,9 % largement supérieure au rebond du troisième trimestre (+ 1,8 %). Cette évolution représente le quart de la baisse régionale en volume. La Haute-Savoie affiche une évolution moins heurtée que sa voisine, mais subit tout de même une baisse importante (- 2,9 % après + 2,4 %). Isère, Rhône et Puy-de-Dôme endurent des pertes autour de 0,3 %.

À l'exception de la Haute-Loire qui reste stable, les départements n'ont pas retrouvé le niveau d'emploi de fin 2019, avant la crise sanitaire. Les départements savoyards enregistrent les plus fortes diminutions (- 8,7 % en Savoie et - 4,5 % en Haute-Savoie). Dans le Cantal, la Drôme ainsi que l'Isère, l'emploi s'affaïsse entre 1 % et 1,5 %. Les autres départements tournent autour d'un reflux de - 0,8 %.

L'intérim en hausse modérée en fin d'année

L'emploi intérimaire augmente de 5,2 % dans la région au dernier trimestre 2020, rythme semblable à celui de la France. Les entreprises continuent de recourir plus facilement à l'intérim pour ajuster leur effectif à l'activité. Le recours à ce type d'emploi est plus simple à mettre en place dans des périodes d'incertitudes sur la situation économique. L'Ardèche est l'unique département à voir diminuer légèrement le nombre d'intérimaires (- 1,3 %). Mais c'est un département où le recours à l'intérim est traditionnellement l'un des plus faibles, autour de 2 % alors qu'il est de 3,5 % dans l'ensemble de la région. La Drôme compte autant d'intérimaires qu'il y a trois mois. L'Ain, le Cantal, la Loire, le Puy-de-Dôme ainsi que la Haute-Savoie ont une croissance supérieure à 7 % dans ce secteur.

Le bilan de l'intérim sur un an est toutefois négatif dans la région (- 4,9 %) comme en France (- 5,3 %) du fait de son effondrement en début de crise. Les emplois intérimaires progressent malgré tout dans certains départements, comme l'Ain, l'Allier et la Haute-Loire (respectivement + 2,0 %, + 2,9 % et + 4,7 %) alors que l'Ardèche, le Cantal et la Savoie enregistrent des pertes supérieures à 10 %.

Le deuxième confinement pèse sur l'industrie et le tertiaire marchand

En fin d'année, l'industrie perd près de 2 000 salariés dans la région soit une baisse de 0,4 %, semblable à celle de la France ► **figure 3**. Toutes les branches sont concernées. Les conséquences du confinement sont les plus importantes dans la fabrication de matériel de transport (- 0,7 %). L'Allier, l'Ardèche et le Cantal restent stables alors que la Haute-Savoie chute de 1,1 % avec la perte de 500 emplois.

En un an, l'emploi industriel se replie de 1,6 %, soit 8 000 salariés en moins. L'industrie agroalimentaire ainsi que l'industrie des énergies et du traitement de l'eau parviennent à dépasser légèrement le niveau d'avant-crise, tandis que les autres secteurs fléchissent de plus de 2,2 %.

L'emploi dans la construction semble être épargné par la crise sanitaire. Sa croissance est positive depuis plus de trois ans en Auvergne-Rhône-Alpes. Fin 2020, la hausse de 0,8 % est similaire au niveau national. L'Isère, la Loire et les deux Savoie connaissent une progression supérieure à 1 %. Seul l'Allier reste stable. En glissement annuel, la région augmente de 2,1 %, à peine freinée par l'Ain, unique département en recul (- 0,8 %) du fait d'un premier semestre négatif.

► 3. Emploi salarié par secteur

| Secteur d'activité | Effectif au 4 ^e trimestre 2020 | Évolution par rapport au 3 ^e trimestre 2020 | | | Évolution sur un an (en %) |
|---------------------------------|---|--|--------------|----------------------------|----------------------------|
| | | En effectif | En % | France hors Mayotte (en %) | |
| Agriculture | 25 400 | + 600 | + 2,3 | + 2,7 | + 1,5 |
| Industrie | 481 600 | - 2 000 | - 0,4 | - 0,4 | - 1,6 |
| Construction | 188 000 | + 1 400 | + 0,8 | + 0,7 | + 2,1 |
| Tertiaire marchand hors intérim | 1 273 900 | - 34 400 | - 2,6 | - 0,8 | - 4,0 |
| Intérim | 104 300 | + 5 100 | + 5,2 | + 5,1 | - 4,9 |
| Tertiaire non marchand | 937 900 | + 4 700 | + 0,5 | + 0,4 | + 1,0 |
| Ensemble | 3 011 200 | - 24 500 | - 0,8 | - 0,1 | - 1,7 |

Champ : emploi salarié total ; données corrigées des variations saisonnières et arrondies pour les effectifs.

Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoss-Urssaf, Dares, Insee

L'emploi dans le tertiaire marchand hors intérim, plus gros secteur employeur de la région, accuse les conséquences du confinement de fin d'année : il plonge de 2,6 % ce trimestre. Cela correspond à la suppression de 34 350 emplois principalement dans le secteur de l'hébergement et la restauration ► **encadré**. Au niveau national, l'impact de la crise est bien moindre (- 0,8 %). Les entreprises dans l'information et la communication parviennent à garder leurs salariés, mais les autres activités de service, englobant les activités de loisirs, chutent de 3,9 %. La Savoie, dont l'emploi du tertiaire marchand s'écroule de 17,3 %, concentre 43 % des pertes d'emploi régionales. La Haute-Savoie est touchée dans une moindre mesure, mais perd tout de même 8 700 salariés soit une baisse de 7,1 %. Ces deux départements, dépendant fortement du tourisme hivernal, sont très affectés par les mesures sanitaires (fermetures des restaurants, commerces non essentiels, remontées mécaniques...).

Sur l'année, le tertiaire marchand essuie un recul de 4,0 % (contre 2,4 % en France) soit une perte de 52 400 salariés, près d'un cinquième des pertes nettes nationales. Cela s'explique essentiellement par la mise entre parenthèses des activités de l'hébergement et la restauration. Seule l'information-communication a dépassé son niveau d'avant-crise, de 0,6 %. Les baisses départementales s'échelonnent de - 1,2 % dans l'Ardèche à - 18,8 % en Savoie.

L'emploi du secteur tertiaire non marchand augmente de 0,5 % dans la région au dernier trimestre, rythme équivalent à celui de la France, du fait de besoins supplémentaires de main-d'œuvre dans le secteur de la santé. Le Cantal et le Puy-de-Dôme sont en très léger recul (- 0,1 %). Par rapport à la situation d'avant-crise, le tertiaire non marchand a dopé ses effectifs de 1,0 % (contre 0,8 % dans le pays) avec la création de 9 500 emplois répartis sur l'ensemble des départements, à l'exception de la Drôme et du Cantal.

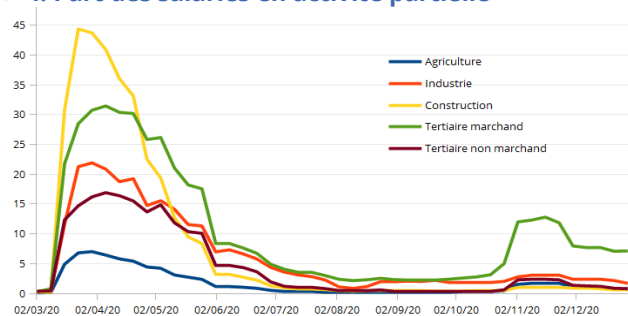
Avertissement : La situation des personnes sur le marché du travail a été fortement affectée depuis le début de la crise sanitaire (secteur d'activité à l'arrêt, contrainte de garde d'enfant par exemple). Pour être considéré comme chômeur, il faut être sans emploi, disponible pour travailler et avoir fait des démarches actives de recherche d'emploi. La baisse du chômage au sens du BIT ne traduit pas une amélioration du marché du travail mais un effet de confinement des personnes sans emploi. L'introduction de la déclaration sociale nominative (DSN) peut entraîner des révisions accrues sur les données, durant la phase de montée en charge du dispositif.

D'un confinement à l'autre, le recours à l'activité partielle est très différent

En moyenne sur le quatrième trimestre 2020, le recours à l'activité partielle concerne 5 % des salariés, soit deux points de plus qu'au trimestre précédent. Toutefois, l'activité partielle a été plus importante en novembre avec, en moyenne, 8 % des salariés ne travaillant pas autant que prévu ► **figure 4**. S'il avait été massif lors du premier confinement (concernant un quart des salariés en moyenne), le recours à l'activité partielle est

beaucoup plus limité au deuxième confinement. La situation est disparate selon les secteurs. Alors que la construction a énormément réduit son activité au printemps 2020 (un salarié sur deux au plus fort de la crise), les services principalement marchands représentent l'essentiel de l'activité partielle en novembre-décembre.

► 4. Part des salariés en activité partielle



Source : DSN, calculs Insee

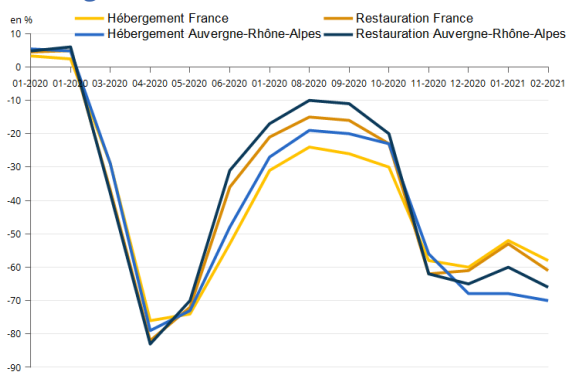
L'hébergement-restauration, un secteur particulièrement sinistré au deuxième confinement

Le deuxième confinement fin octobre a entraîné la fermeture des restaurants. Ces établissements n'ont pu rouvrir mi-décembre. Le secteur hébergement-restauration se retrouve donc particulièrement sinistré en fin d'année notamment dans les zones où le tourisme hivernal est prépondérant. En Auvergne-Rhône-Alpes, cette branche perd 21 800 salariés au dernier trimestre 2020, soit une baisse inédite de 16,4 %, niveau non comparable à celui de la France (- 4,9 %). La Savoie concentre 40 % des emplois supprimés, soit un effondrement à hauteur de 52,5 %. L'effectif de ce secteur en Haute-Savoie, également tournée vers les sports d'hiver, chute de 31,3 %. Dans une moindre mesure, l'emploi isérois baisse de 14 %.

Les déclarations préalables à l'embauche régionales subissent également en fin d'année de grandes répercussions du fait de la situation sanitaire : elles diminuent drastiquement de 61 % dans l'hébergement-restauration, alors que dans l'ensemble des secteurs, la baisse est de 15 % au quatrième trimestre 2020.

L'analyse du volume d'heures rémunérées permet d'estimer les conséquences de l'arrêt de l'activité dans l'hébergement et la restauration séparément. Dans la région, l'hébergement endure un effet encore plus fort que la restauration, contrairement à l'ensemble de la France : fin février 2021, le volume d'heures rémunérées dans l'hébergement est de 70 % en deçà de son niveau un an auparavant contre - 66 % dans la restauration ► figure 5. En France, ce volume diminue de 58 % pour l'hébergement et de 61 % dans la restauration. La Savoie est sans conteste le département qui a le plus réduit le volume d'heures rémunérées (- 86 % dans les 2 branches) loin devant la Haute-Savoie (- 74 %). L'Allier, la Loire ainsi que le Rhône ont diminué ce volume de moins de moitié.

► 5. Évolution du travail rémunéré dans l'hébergement-restauration



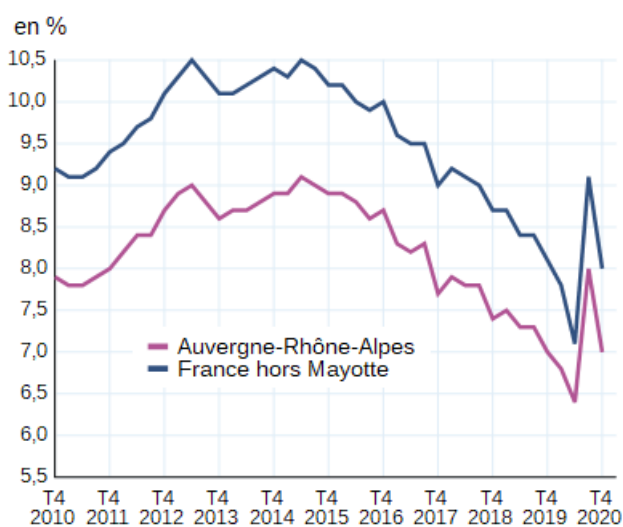
Source : DSN, calculs Insee

Les résultats de l'enquête dans l'hôtellerie confirment également cette tendance : le nombre de nuitées dans la région aurait diminué de deux tiers en novembre-décembre par rapport aux mêmes mois de l'année précédente.

Nouvelle baisse du chômage en trompe-l'œil

Après une forte hausse au troisième trimestre, le taux de chômage régional se replie à nouveau en fin d'année (un point de moins que fin septembre) pour s'établir à 7,0 % de la population active, un niveau égal à fin 2019 ► figure 6. Cette baisse en trompe-l'œil s'explique en partie par la définition du taux de chômage au sens du BIT. Ainsi, une personne est considérée comme chômeuse à condition d'être en recherche active d'emploi et immédiatement disponible ; or, les recherches actives d'emploi ont été limitées par le deuxième confinement. Cette baisse s'inscrit dans un contexte national similaire, où le taux de chômage se contracte dans toutes les régions métropolitaines. En Auvergne-Rhône-Alpes, l'ensemble des départements enregistre cette baisse technique. Ce recul est compris entre 0,4 point en Savoie et 1,4 point dans l'Allier, l'Ardèche et la Drôme.

► 6. Évolution du taux de chômage



Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé

En parallèle de la baisse du taux de chômage régional, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A (sans activité) se replie de 1,7 % ce trimestre et s'élève à 408 000 personnes en Auvergne-Rhône-Alpes. Au niveau départemental, les DEFM de catégorie A n'augmentent qu'en Savoie (+ 5,8 %) et en Haute-Savoie (+ 0,7 %). Tous les autres départements sont à la baisse, allant de - 1,3 % pour le Rhône à - 5,5 % pour le Cantal.

Toutefois, le nombre de demandeurs d'emploi des catégories B et C (en activité partielle) progresse de 1,2 %. Le phénomène de transfert des DEFM de la catégorie A vers les catégories B et C amorcé au trimestre précédent s'est poursuivi en fin d'année. Sur l'ensemble des trois catégories A, B et C, le nombre de DEFM dans la région se replie de 0,6 %.

Un deuxième confinement avec des effets limités sur les créations d'entreprises

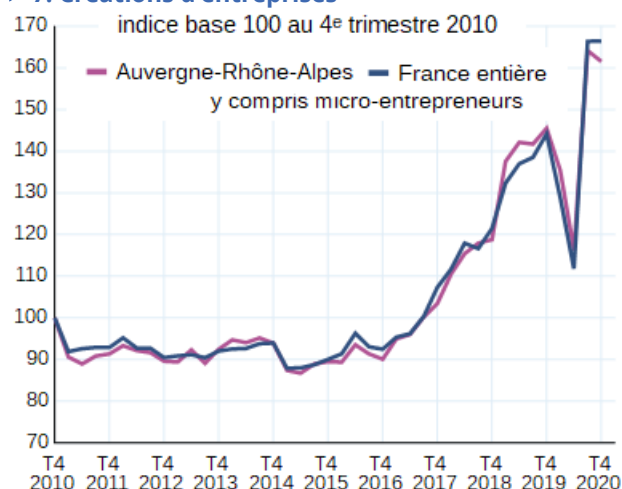
Au cours du quatrième trimestre 2020, 28 700 entreprises ont été créées dans la région. Par rapport au troisième trimestre, les créations se replient de 1,6 %, tandis qu'elles se maintiennent au niveau national ► figure 7. L'influence du confinement de novembre-décembre 2020 aura été beaucoup plus limitée que celle du premier. Dans ce contexte singulier, le total des créations de l'année 2020 surpasse celui de 2019 (+ 1,8 %), qui était déjà une année record.

La baisse trimestrielle en Auvergne-Rhône-Alpes, quoique limitée, s'explique par un repli des deux plus gros secteurs : le commerce se replie de 3,4 % et les services de 1,9 %. La construction et l'industrie sont tous deux en hausse (+ 1,0 % et + 7,4 %), mais ont un poids beaucoup plus faible dans les créations régionales et ne font que contenir la baisse régionale ce trimestre.

Les créations de micro-entreprises représentent les deux tiers de l'ensemble des créations. Cette part a peu varié au cours de

l'année 2020. Elle a au contraire légèrement progressé en France, pour se trouver, en fin d'année, à un niveau similaire à celui de la région.

► 7. Créations d'entreprises



Note : données trimestrielles corrigées des variations saisonnières (CVS).
Champ : ensemble des activités marchandes hors agriculture.
Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene)

Depuis avril 2020, le nombre de défaillances d'entreprises chute de manière continue, tant au niveau régional que national. Cette baisse s'explique par une conjonction de deux facteurs. Dans un premier temps, un retard des traitements des dossiers de liquidation judiciaire par les tribunaux de commerce, ensuite par les mesures gouvernementales de soutien aux entreprises touchées par la crise économique.

► Contexte international - La reprise économique reste tributaire de la situation sanitaire

En 2020, la crise sanitaire a affecté l'ensemble des économies occidentales, en particulier les secteurs du commerce, des transports et de l'hébergement-restauration, provoquant un recul inédit de la consommation privée. Au quatrième trimestre, la production industrielle s'est maintenue, tandis que la consommation a davantage été affectée par le renforcement des mesures de restrictions (confinements et couvre-feux notamment). Le maintien de ces mesures en Europe depuis le début de l'année 2021 fait craindre une nouvelle baisse de l'activité dans les pays les plus touchés.

► Contexte national - En France, la baisse d'activité économique liée au deuxième confinement a été plus limitée que prévu

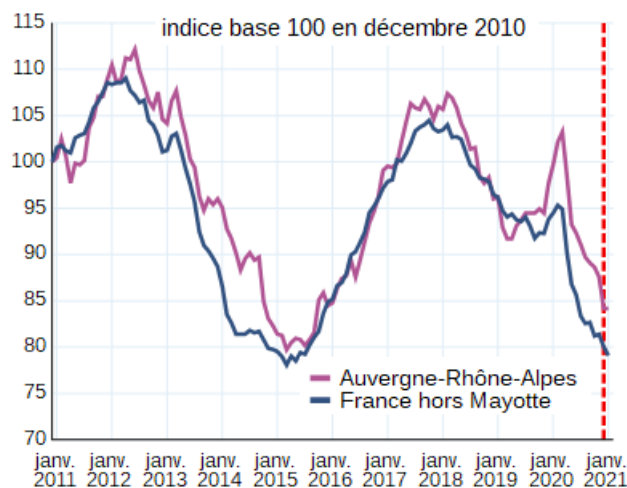
Au quatrième trimestre 2020, le deuxième confinement a conduit à une baisse du PIB d'ampleur plus limitée que le premier (- 1,4 % par rapport au troisième trimestre), affectant surtout les secteurs les plus exposés aux mesures de restrictions (hébergement-restauration, transports, loisirs...). La consommation des ménages a davantage diminué (- 5,4 %), du fait de la fermeture des commerces « non-essentiels » en novembre et malgré le net rebond observé en décembre. Au total, en moyenne annuelle, le PIB français a diminué de 8,2 % en 2020.

Début 2021, le renforcement des mesures de restrictions (couvre-feu avancé à 18h, fermetures de centres commerciaux, confinements locaux...) aurait limité la reprise de la consommation. La production industrielle a quant à elle à nouveau progressé en janvier, accentuant le contraste avec les services les plus affectés.

Les autorisations de construction de logements freinées

En Auvergne-Rhône-Alpes sur l'année 2020, 54 800 autorisations de construction de logements ont été délivrées, soit une baisse de 13,8 % par rapport à l'année précédente ► **figure 8**. Cette baisse s'inscrit dans un contexte national encore moins reluisant (- 14,8 %). Les replis sont les plus marqués dans le Puy-de-Dôme (- 33,1 %), en Savoie et dans l'Isère (tous deux à - 29,5 %). La Drôme, la Haute-Savoie et l'Ain se replient plus modérément, tandis que le Rhône et la Loire gardent des niveaux proches de 2019. Seules la Haute-Loire et l'Ardèche parviennent à rester dans le vert cette année.

► 8. Évolution du nombre de logements autorisés à la construction



Note : Notes : données mensuelles brutes, en date réelle. Chaque point représente l'évolution du cumul des 12 derniers mois. La ligne verticale rouge représente la fin du trimestre d'intérêt.
Source : SDES, Sit@del2.

La crise a un peu moins affecté les débuts de chantiers : 48 700 constructions de logements ont été commencées en 2020, soit 5,0 % de moins qu'en 2019. Auvergne-Rhône-Alpes se démarque ainsi du niveau national qui affiche une chute plus aiguë (- 9,2 %). L'Ain encaisse une forte baisse (- 21,0 %), suivi par le Puy-de-Dôme (- 13,2 %) et l'Isère (- 10,7 %). La dynamique reste positive dans plusieurs départements, en particulier dans la Loire et la Drôme avec une croissance supérieure à 5 %. Le Rhône, qui fournit plus d'un cinquième du total régional, suit de près (+ 4,0 %). La hausse dans ces départements, conjuguée à un léger recul dans les deux Savoie, expliquent le repli moins marqué au niveau régional. ●

Frédéric Lahi, Annelise Robert (Insee)

► Pour en savoir plus

- « Une économie fragile à l'aube de la deuxième vague », *Insee Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes* n°25, janvier 2021
- « Un an après... », *Note de conjoncture*, Insee, 11 mars 2021
- Point de conjoncture du 15 décembre 2020 : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4997475>
- Point de conjoncture du 2 décembre 2020 : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4473296>

